

## Ingénieur agréments FMA H/F

La direction des opérations industrielles assure l'exploitation et la surveillance des centres de stockage et la mise en œuvre de toutes les composantes permettant la prise en charge industrielle des déchets radioactifs. Au sein de la direction, le service acceptations et spécifications colis est responsable des spécifications d'acceptation et de l'approbation et l'acceptation des colis de déchets en vue de leur prise en charge dans les centres de stockage existants. Le service assure également le suivi et le contrôle de la qualité des colis chez les producteurs de déchets, ainsi que l'instruction des éventuelles non-conformités aux référentiels.

Au sein du service, votre mission est d'instruire, par rapport aux spécifications techniques d'acceptation applicables au centre de stockage de l'Aube (CSA), les demandes des producteurs en vue de la prise en charge de leurs colis de déchets radioactifs de faible et moyenne activité à vie courte (FMA-VC). Ainsi, en tant qu'interlocuteur principal du producteur durant toute la phase de l'instruction, et en lien avec le responsable du pôle FMA, vos principales missions sont les suivantes :

- Mener techniquement les instructions des agréments FMA-VC en interaction avec le producteur dans le respect des échéances du planning établi. L'instruction consiste à analyser les caractéristiques des déchets, les procédés, les méthodes et les moyens de caractérisation mis en œuvre, ainsi que les modes de conditionnement choisis afin d'assurer la conformité de l'agrément vis-à-vis des spécifications techniques d'acceptation du CSA,
- Organiser l'instruction des agréments, acceptations ou des révisions dont vous êtes responsables : définir et coordonner les actions des différents contributeurs (le plus souvent au sein du service), réaliser les revues formelles d'avancement, analyser les risques et identifier les dispositions de maîtrise, tenir à jour les plannings...,
- Identifier et instruire les potentiels écarts aux spécifications (demandes de dérogations...) et formaliser les conclusions et justifications,
- Elaborer les documents associés à la notification de l'agrément,
- Assurer l'instruction des acceptations FMA-VC : analyser les documents opérationnels déployés par le producteur pour assurer la production de colis conformes au référentiel de l'agrément et réaliser les visites techniques sur le site du producteur préalablement à la notification de l'acceptation,
- Assurer le reporting sur les instructions de votre portefeuille,
- Instruire les demandes de prises en charge particulières.

Ce travail, mené en interaction avec le producteur et différents interlocuteurs internes spécialistes de l'Andra, conduit à la notification au producteur des accords formels de prise en charge des colis au CSA : agréments (approbations) et acceptations.

De manière plus globale, vous apportez un suivi et un conseil aux producteurs de déchets.

Le poste est ouvert à une personne diplômée de l'enseignement supérieur (Bac+5 ou plus), justifiant d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine du nucléaire et/ou de la gestion de déchets dangereux.

La connaissance des déchets radioactifs est nécessaire. Une expérience en démantèlement ou en exploitation en INB serait un plus.

Vous êtes capable de travailler sur plusieurs sujets en parallèle, dans des environnements à forts enjeux et savez gérer les conflits inhérents à votre charge. Votre rigueur, votre sens relationnel et votre diplomatie sont des atouts sur lesquels vous pouvez compter. Vous appréciez le travail en équipe et le fait de partager l'information.

Ce poste implique des déplacements fréquents chez les producteurs de déchets radioactifs ou sur les sites de l'Andra. Votre poste peut être basé à votre convenance au siège de l'Andra (Châtenay-Malabry) ou dans l'Aube (Soulaines d'Huys). Dans l'hypothèse d'un rattachement au centre de l'Aube, des présences fréquentes sont à prévoir au siège de l'Agence.

*L'Andra s'engage en faveur de la mixité, de la diversité et du handicap.*